Hidalgo : le ramadan est une fête qui fait partie du patrimoine culturel français

écrit par Manuel Gomez | 13 mars 2024

Après Londres, en 2023, c'est au tour de Francfort de célébrer le départ du « Happy Ramadan 2024». Souvenons-nous que le « Paris » de Mme Hidalgo l'avait fêté il y a quelques années.

Puisque les musulmans « Fêtent » (Selon Mme Hidalgo) le « Ramadan » qu'il me soit permis de lui faire souvenir de cet article, écrit à l'époque et qui, je l'espère, lui aura permis de s'instruire sur une religion qu'apparemment « Elle connaissait si peu ! »

*On peut être Maire d'une capitale comme Paris tout en présentant de larges déficiences culturelles sur certains sujets.

C'est l'exemple que nous a donné Mme Hidalgo concernant le « Ramadan ». Sa déclaration n'est qu'un monument d'erreurs : ***« Le ramadan est une fête qui fait partie du patrimoine***

culturel français. Le célébrer fait partie du partage et ne contrecarre pas la laïcité ».

Trois erreurs grossières dans cette simple petite phrase destinée à satisfaire les représentants des musulmans de France, qu'elle recevait en grande pompe à l'Hôtel de Ville.

1/ Le « ramadan » n'est pas une fête, bien au contraire, il s'agit d'une pénible épreuve imposée par le prophète à ses croyants afin de tester leur fidélité : jeûne total, abstinence sexuelle et étude du coran durant toute la journée (Les manquements étant très sévèrement punis, jusqu'à la peine de mort). Cela n'a rien d'une fête. La fête suit dès la fin du ramadan car, justement, c'est une fête qu'il soit enfin terminé, il s'agit alors de l'Aït el Fitr et cette fête peut même durer jusqu'à trois jours.

2/ Le « ramadan » n'a jamais, ne fait pas et ne fera jamais, partie du patrimoine culturel français. Mme Hidalgo imagine-t-elle une seule seconde que l'occupation, il y a quelques siècles, de la France du sud, avec ses pillages, ses razzias, ses paiements de rançons, son exploitation systématique au bénéfice du califat, son esclavage (sexuel pour les femmes et économique pour les jeunes hommes qui étaient châtrés afin de pas pouvoir ni forniquer ni se reproduire), etc. permettrait un jour d'inscrire cette période néfaste au patrimoine culturel de notre pays ?

3/ **« Célébrer le ramadan ne contrecarre pas la laïcité »** ? Effectivement, que les fidèles musulmans pratiquent le ramadan ne contrecarre en rien la laïcité, tout comme les juifs et les chrétiens qui célèbrent leurs fêtes religieuses. Mais quand la pratique de la religion musulmane nous oblige à la subir contre notre volonté cela contrecarre la laïcité.

*Quand certains quartiers de votre capitale sont devenus de véritables « coupe-gorges », livrés à une racaille de

« mineurs ».

*Quand certains quartiers de nos villes livrés à la drogue sont devenus des taudis inhabitables.

*Quand on ne veut pas que les femmes soient soignées par des médecins hommes.

*Quand on exige des horaires spéciaux dans les piscines où salles de sports.

*Quand on exige des menus « halal » dans les cantines des crèches et des écoles.

*Quand on porte le « voile » dans l'unique but de provoquer justement les lois laïques et notamment dans des épreuves sportives.

*Quand on demande que l'on offre des églises pour en faire des mosquées.

*Quand on débaptise des fêtes chrétiennes et que l'on supprime le mot « Saint » sur les médias télévisés et que l'on souhaite également le supprimer dans le nom de nos communes.

*Quand on exige le retrait des tableaux et de statues dans les édifices publics et sur les Places.

*Quand on baptise des rues, des parcs, etc. du nom de traîtres, d'ennemis de la France.

*Quand on autorise l'occupation des rues, des salles et des vestiaires par les musulmans pour leur prière du vendredi.

Tout cela contrecarre la laïcité car il s'agit d'exigences communautaires d'une religion.

Alors, Mme le maire provisoire de Paris, si votre culture n'est pas à la hauteur de vos ambitions politiques, profitez de cette période du ramadan, non pas pour étudier le Coran

mais pour vous instruire davantage sur les « valeurs de la République », qu’hélas ! vous représentez.

Et souvenez-vous que l’Andalousie, où vous êtes née, a subi sept siècles d’occupation par les «Maures» au cours desquels des dizaines de milliers de vos anciens compatriotes ont payé de leur vie pour s’en libérer et d’autres, livrés à l’esclavage, se sont vus priver à vie de leur liberté.